

## Ouverture de la séance du 21 germinal an II (10 avril 1794) et lecture de la correspondance

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Ouverture de la séance du 21 germinal an II (10 avril 1794) et lecture de la correspondance. In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 388;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29401\\_t1\\_0388\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29401_t1_0388_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

# Séance du 21 Germinal An II

(Jeudi 10 Avril 1794)

## Présidence d'AMAR

La séance est ouverte à 11 heures.  
Un membre de la commission des dépêches donne lecture de la correspondance.

### I

La commune et la société républicaine de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, département de l'Aude, donnent, dans une adresse énergique, les détails d'une fête qu'elles ont célébrée à la seconde décade de ventôse, lors de la plantation d'un nouvel arbre de la liberté. Elles invitent la Convention nationale à rester à son poste, et annoncent qu'elles ont fait passer à la monnaie 12 marcs d'argenterie; à l'armée, une trentaine de chemises pour nos frères d'armes, et 9 quintaux de bronze pour faire la chasse aux tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[S<sup>te</sup> Colombe-sur-Lhers, s.d.] (2).

« Législateurs,

L'amour ardent pour la liberté nous porta dès le commencement de la Révolution à planter l'arbre qui en étoit l'emblème, mais cet arbre sécha parce qu'il n'avoit point des racines. C'est dans nos cœurs qu'il germa et que ses racines étoient profondes; aussi la liberté s'y est conservée pure et fraîche, toujours ancienne et toujours nouvelle. Mais afin que cet auguste signe ne fut plus fictice (*sic*) et que l'image de notre liberté fut plus vivante nous plantâmes, la seconde décade de ventôse, un arbre avec racine afin que nos enfans puissent dire un jour « Voilà l'héritage le plus sacré de nos pères ». Oh ! qu'elle étoit belle cette cérémonie, qu'elle étoit touchante, sublime et digne de la liberté. C'est elle qui présidoit, qui commandoit et nos cœurs obéissoient..., nous partîmes de la maison commune avec la pompe de la simplicité mais avec la joie qu'imprimoit l'amour de la liberté, c'est lui qui fit tous les frais de la marche. Le cortège étoit couvert d'un détachement du 5<sup>e</sup> bataillon du Gard, précédoit une musique jouant des airs guerriers et patriotiques; venoient ensuite un groupe de vieillards dont le plus ancien portoit le bon-

net de la liberté ayant pour devise : « Nous sommes nés trop tôt mais nous avons assez vécu pour voir le triomphe de la liberté ». Suivoient les pères de famille chantant des hymnes patriotiques et disant à leurs enfans : « Vous serez heureux puisque nous vous laissons la liberté ». Les enfans sensibles à ce doux bienfait portoient sur leur bannière le langage de la reconnaissance gravé dans leur cœur : « Nous l'affermirons, disoient-ils, cette liberté sacrée, nous vivons pour la patrie, nous saurons mourir pour elle, nous sommes son espérance ». Les mères de famille formoient aussi leur groupe. L'air pur de la liberté qu'elles respiroient leur faisait dire : « Nous ferons sucer à nos enfans, avec le lait, les vertus républicaines ». Le groupe des jeunes citoyennes ceintes d'un ruban tricolore ravissoit les esprits par leurs chants mélodieux et patriotiques. Suivoit, la municipalité décorée de son echarpe, le président de la société républicaine, le président au Comité révolutionnaire. Et les sans-culottes montagnards formant un groupe tous ensemble et rangés sous la même bannière avec cette inscription : « Activité, vigilance, mort aux traîtres et à la tyrannie ». Arrivés à la place de la liberté, où devoit être planté l'arbre symbolique... O Liberté, que ta cause est sainte ! Le ciel se couvre d'un petit nuage qui en se dissipant répand sa rosée céleste sur les racines de l'arbre pour les rafraîchir et l'attacher pour toujours au sol qui alloit le recevoir. De suite la pluie cesse et nous procédons à la plantation au milieu des chants patriotiques, des danses et des cris mille fois répétés : *Vive la République, vive la Montagne*. La liberté, Législateurs, est impérissable, tout milite pour sa gloire et pour son triomphe. C'est à vous que nous sommes redevables de ces bienfaits ineffables que nous tenions de la nature, mais que la tyrannie nous avoit arrachés. Restez donc à votre poste jusqu'à ce que la tête de cet hydre monstrueux soit écrasée, nous seconderons vos efforts par tous les sacrifices possibles. Déjà nous avons envoyé à la monnaie 12 marcs d'argenterie et à l'armée une trentaine de chemises pour nos frères d'armes, et 9 quintaux de bronze pour faire la guerre aux tyrans. Périissent les monstres qui attenteroient à la liberté et à la souveraineté du peuple ! »

BIGON (agent nat.), P. BIGON, R. BIGON, MARC-PONT, F. BIGON, AUGÉ (off. mun.), ESCOLIER (secrét.), AUTIER (secrét.), VIVIER (secrét.).

(1) P.V., XXXV, 120. B<sup>im</sup>, 22 germ.; Mon., XX, 210; J. Sablier, n° 1250.

(2) C 298, pl. 1040, p. 23.